



**PRÉFET
DU GERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Auch, le 17 janvier 2022

INDEMNISATION INFLUENZA AVIAIRE 2021, SOLDE ELEVEURS

Le délai de dépôt des demandes d'indemnisation influenza aviaire éleveurs (solde), initialement prévu à la clôture ce vendredi 14 janvier à 14h, est reporté au **vendredi 21 janvier à 14h**.

Cette prolongation a pour but de permettre aux éventuels éleveurs et éleveuses qui auraient eu un problème de dernière minute de pouvoir finaliser leur dossier.

Pour les personnes concernées, il est vivement recommandé de déposer leur dossier sans délai et de ne pas attendre la date limite.

Il n'y aura pas de rattrapage possible pour les dossiers qui ne seront pas déposés et signés passé ce nouveau délai.

Contacts à la DDT :

ddt-psea@gers.gouv.fr

05 62 61 46 26

05 62 61 47 19

05 62 61 47 46

DDT du Gers, 19, place de l'ancien foirail BP 342 - 32007 AUCH cedex

Service de la communication interministérielle
et de la représentation de l'Etat

Tél. 05.62.61.43.68

Portable. 06.34.31.26.98

Mél : pref-communication@gers.gouv.fr

3, Place du Préfet Claude Erignac
32000 AUCH

